



ANNEXE 25

Nos références à rappeler : **URB/874.1-20.031**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le terrain concerné est situé à 1471 Loupoigne, rue du Presbytère 2 Bte B et cadastré division 6, section C n°73C et 74C.

Le projet consiste en **la construction d'un volume annexe comportant 3 boxes pour chevaux et une sellerie (+ pose de panneaux solaires sur la toiture)**, et présente les caractéristiques suivantes : volume comportant un niveau et une toiture à 2 pans (dimensions au sol : 11,00m x 6,00m / dimensions de toiture : 12,56m x 7,00m / hauteur : 4,58m (par rapport au niveau de la dalle)) ; matériaux : bois massif traité (parement de façades), bac d'acier de ton anthracite (couverture de toiture).

Le projet s'écarte du prescrit du permis de lotir référencé « LAP3/2005.3 » et autorisé en date du 08 février 2006, en ce qui concerne : la construction sur un lot exclusivement destiné à un usage de pré de fauche ou de pâture ou de culture et sur lequel aucune activité récréative de plein air ne peut être autorisée et sur lequel aucune construction/installation ne peut être érigée.

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, alinéa 3 du CoDT.

**Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, du
27 mai 2020 au 12 juin 2020**

- soit par courrier ordinaire daté et signé (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe),
- soit par courriel identifié et daté (info@genappe.be),
- soit par télécopie datée et signée (067/79.42.47).

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous à partir du 22 mai 2020 jusqu'au 12 juin 2020**, à l'Administration communale, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, service urbanisme, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8h à 11h45.

En outre des explications techniques peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant ou du service de l'urbanisme, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe. Agent traitant : Adriano BONGIOVANNI - 067/79.42.30 – adriano.bongiovanni@genappe.be

A Genappe, le 18 mai 2020

La Directrice Générale,
(sés) M. TOCK

Le Bourgmestre,
(sés) G. COURONNE